

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	22.01.2021	11h31	21.117	DFS
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Armin Kapetanovic**

**Titre : Compléments au concept de vaccination cantonal**

**Contenu :**

En préambule, nous tenons à remercier toutes les personnes qui luttent dans cette course contre la montre contre la Covid-19, que cela soit au sein des services de l'État et des entités paraétatiques ou du côté des acteurs privés.

En complément de l'interpellation du groupe socialiste 21.106, « Lumières sur la campagne neuchâteloise de vaccination », qui pose une série de questions très pertinentes, nous souhaitons savoir quel concept le Conseil d'État va mettre en œuvre afin d'atteindre efficacement la population des seniors de notre canton dans le cadre de sa stratégie de vaccination. D'autre part, il nous intéresse de savoir avec quel personnel et avec quel budget fonctionnera le système neuchâtelois.

Les statistiques de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) montrent que les décès suite au coronavirus concernent quasi exclusivement les personnes âgées de plus de 70 ans et, de manière encore plus importante, les plus de 80 ans. Du point de vue de la surcharge du système de santé, plus de 75% des personnes hospitalisées ont plus de 60 ans. L'atteinte de ces groupes d'âge – qui concentrent aussi une majeure partie des comorbidités – semble primordiale, sachant qu'une immunité de groupe semble assez compliquée à obtenir dans les mois à venir.

- a) Dès lors, le Conseil d'État peut-il s'appuyer uniquement sur les médecins généralistes afin d'identifier les patients à risque en fonction de leur âge, mais également de leurs comorbidités, avec, en complément, les campagnes d'information générales ?
- b) Lorsque suffisamment de doses seront disponibles, l'idée d'inviter de manière systématique chaque habitant, à partir d'un âge à déterminer (60 ans par exemple), à un rendez-vous afin de se faire vacciner est-elle une option ? L'acceptation et le refus de se faire vacciner – en toute connaissance de cause – seraient ainsi documentés.
- c) Le Tessin, qui fait figure de « bon élève » actuellement en termes d'utilisation des doses reçues, va mettre en place un concept de « vaccination de proximité », avec l'aide des communes, afin de toucher au mieux les personnes âgées. Le Conseil d'État compte-t-il faire usage de stratégies similaires ?
- d) La montée en puissance très ambitieuse et réjouissante du concept neuchâtelois de vaccination nous interpelle sur deux points : où le Conseil d'État trouvera-t-il le personnel nécessaire et les ressources financières correspondantes pour le doublement des capacités du centre de Cernier, ainsi que l'ouverture des centres de la Maladière et de La Chaux-de-Fonds ? Si ce personnel provient d'institutions de santé comme NOMAD, cela mettra-t-il en péril les missions habituelles de ces prestataires ?
- e) Finalement, nous souhaitons nous assurer que notre canton a les moyens de ses ambitions dans le cadre de son programme de vaccination. Une communication du 22 janvier 2021 montre que, « selon les données fournies vendredi par l'OFSP, le canton de Vaud a utilisé un tiers des doses qu'il a à disposition, soit 13'392 doses de ces 40'500 doses livrées. Du côté romand, Genève détient le ratio le plus élevé, avec 41% de doses livrées administrées, soit 10'819 doses sur 26'100. Viennent ensuite les cantons du Jura (40%), du Valais (38%), Vaud (33%), Fribourg (31%) et Neuchâtel (17%). »

Si nous sommes pleinement conscients que ce programme de vaccination n'est pas une course, nous aimerions tout de même avoir l'assurance que notre canton se donne réellement les moyens d'accélérer un peu la cadence, sachant que les nouveaux variants du virus, eux, n'attendent pas. Aussi, plus vite on vaccine (en particulier les seniors), plus vite tous les sinistrés de cette crise pourront enfin entrevoir le fait de sortir la tête de l'eau.

**Développement :**

**Demande d'urgence : OUI**

**Auteur ou premier signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :**

Armin Kapetanovic

**Autres signataires (*prénom, nom*) :**

Christine Ammann Tschopp

Brigitte Neuhaus

Daniel Ziegler

**Autres signataires suite (*prénom, nom*) :**

Sarah Blum

Zoé Bachmann

Sébastien Frochaux

**Autres signataires suite (*prénom, nom*) :**

Sera Pantillon

Michaël Berly